



HAL
open science

Dynamique de la terre et physicochimie de la terre et des planètes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Dynamique de la terre et physicochimie de la terre et des planètes. 2009, Université Paris-Sud. hceres-02035351

HAL Id: hceres-02035351

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035351>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°143
" Dynamique et physico-chimie de
la Terre et des planètes "
de l'Université Paris 11 –
Paris-Sud



mai 2009

Contexte général

L'école doctorale 143 « Dynamique et physico-chimie de la terre et des planètes » est monodisciplinaire et de petite taille (environ 50 doctorants). L'ED rassemble trois laboratoires : une UMR CNRS de l'Université d'Orsay Paris 11 (IDES, UMR CNRS 8148), une partie d'une UMR CNRS de l'Université Versailles-Saint-Quentin (LSCE, UMR CNRS 1572), et le laboratoire de géologie de l'École Normale Supérieure de Paris (UMR CNRS 8538). Le périmètre de ces unités présente une bonne cohérence thématique. L'adossement recherche est de très bonne qualité.

Toutefois, la taille de l'ED est à juste titre considérée comme trop petite, même si les doctorants apprécient beaucoup cette dimension « familiale ». Le projet présenté propose le départ du laboratoire de géologie de l'ENS, qui se rattacherait à l'ED 109 (Sciences de la terre) de l'Institut de physique du globe de Paris, ce qui est cohérent à la fois thématiquement et géographiquement, et la création d'une nouvelle école doctorale regroupant les autres unités de l'ED 143 et celles de l'ED 421. L'ED en résultant serait nettement centrée sur des unités mixtes de l'Université Paris 11, avec association d'unités du CEA, et atteindrait une taille plus importante (environ 120 doctorants, ce qui reste petit).

L'établissement principal (Université Paris 11) est en train de mettre en place un service commun des ED, de renforcer le fonctionnement de son collège des ED et de mettre en place une charte des thèses commune sur tout l'établissement.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

La gestion de l'ED repose sur le travail de son directeur et d'une directrice-adjointe, assistés par une aide administrative étant assurée à tiers-temps par une technicienne CNRS. L'école doctorale ne dispose pas de locaux propres. Un conseil pédagogique permet l'organisation des formations, et le conseil de l'ED, qui se réunit seulement 2 fois par an, gère essentiellement la procédure d'attribution des allocations de l'ED (affichage des sujets et sélection des candidats finalement retenus). Malgré une composition du conseil qui rappelle par trop une fédération de DEA (les responsables des M2 locaux sont membres du conseil), le recrutement est assez ouvert sur l'extérieur (environ la moitié de recrutements extérieurs sur les allocations ministérielles). L'administration de l'ED est jugée satisfaisante par les doctorants, qui ont un bon sentiment d'appartenance à l'ED, dont ils se sentent « membres actifs ». La participation active des doctorants au conseil permet d'assurer la transparence des procédures (essentiellement d'attribution des financements).

- Bilan quantitatif

L'ED rassemble précisément 43 doctorants pour un potentiel d'encadrement de 46 HDR, ce qui représente un taux d'encadrement correct. Au cours de l'actuelle mandature de la direction, les cas d'encadrement d'un trop grand nombre de doctorants par le même directeur ont été efficacement corrigés. De même, la durée des thèses a été ramenée dans la norme des 3 ans : disparition en 2009 des inscriptions en 4^{ème} année et seules 2 inscriptions résiduelles en 5^{ème} année ; les rares cas difficiles font l'objet d'une attention particulière de la direction de l'ED. En termes de production scientifique, on constate en moyenne un article en premier auteur dans une revue internationale à comité de lecture par docteur, et 0,6 en x^{ème} auteur. Ce nombre pourrait sans doute être amélioré.



- Encadrement et suivi

Le suivi des doctorants est essentiellement réalisé par entretien personnalisé avec le directeur. Une journée des doctorants les aide à faire le point une fois par an sur l'avancée de leur travail de thèse. Cependant, il serait souhaitable que le comité de thèse soit mis en place de façon obligatoire (cette mesure rencontre l'assentiment des doctorants). Une réunion de rentrée devrait être organisée. Les cas difficiles nécessitant une intervention de la direction et un suivi rapproché restent très minoritaires. Le placement des docteurs est satisfaisant, avec environ un tiers de débouchés dans le privé.

- Financement des thèses

Le financement des thèses est assuré pour tous les doctorants. Environ la moitié sont financés par des allocations du ministère, le reste par les canaux habituels (thèses d'organismes, CIFRE, financements pour doctorants étrangers...). Le financement d'une 4^{ème} année éventuelle est obligatoire.

- Formation

Système original : les modules de formation scientifique sont proposés par les doctorants, et parmi ces propositions, un vote permet de dégager les préférés. Les formations ainsi élues sont organisées avec le soutien de l'ED (notamment pour faire venir des intervenants extérieurs) et rendues obligatoires pour tous les doctorants. En revanche, les modules de formation d'ouverture sont choisis parmi ceux proposés par le collège doctoral de l'université, qui commence à disposer d'un bouquet de formations (doctoriales, atelier d'écriture d'articles...), ces formations ne sont pas obligatoires. Sur les 100 h de formations attendues pour un doctorant, la moitié est bien réalisée sous forme de 4 modules de 12,5 h, mais l'autre moitié est assimilée à l'assistance aux séminaires (qui normalement devraient s'ajouter à la formation par des cours). Il n'y a pas de contrôle du volume des formations autres que scientifiques. L'avantage du système est que l'assiduité aux séminaires est contrôlée.

- Ouverture nationale et internationale

Le recrutement extérieur est satisfaisant (environ 50 %). Le pourcentage de cotutelles (actuellement 10 %) pourrait être amélioré. L'ED soutient financièrement les participations des doctorants aux colloques étrangers et la venue d'étrangers aux jurys de thèse : les laboratoires devraient être impliqués davantage dans le financement de ces actions, l'ED pouvant soutenir d'autres initiatives moins en rapport direct avec le travail scientifique de thèse.

Projet

Il est dommage que le projet n'ait pas été davantage présenté, notamment pour expliciter les futures règles de fonctionnement : attribution des allocations, actions à l'international, suivi des thèses, comités de thèse, charte des thèses. Les études doctorales sont de toute évidence en cours de réorganisation à l'Université de Paris 11, ce qui explique une partie du flou observé. Il semblerait aussi que les directions des ED aient attendu le feu vert du ministère pour avancer davantage dans le projet d'organisation. Il est à souhaiter que le présent rapport d'évaluation permettra de bien reconduire dans la future ED fusionnée les nombreux points positifs observés, notamment quant au dynamisme de la direction, et de corriger les quelques éléments qui pourraient être améliorés.

Conclusion

- Points forts :

- Très bon adossement à la recherche.
- Suivi individualisé des doctorants. Forte implication des responsables se traduisant par une politique volontariste de la direction.
- Formation scientifique originale à l'initiative des doctorants.
- Satisfaction générale des doctorants.
- Assiduité des doctorants aux séminaires.
- Bonne intégration des jeunes scientifiques dans l'encadrement doctoral, avec une politique en cours de mise en place, au niveau de l'établissement, pour inciter à soutenir l'HDR.
- Très bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Projet pas encore assez explicité.
- Taille sous-critique de l'ED.
- Site Internet insuffisamment développé.

- Commentaire et recommandations :

- Généraliser et rendre obligatoire le comité de thèse.
- Affermir et continuer le développement du service commun des ED, notamment en mutualisant l'organisation de formations d'ouverture, qui doivent être intégrées davantage dans la formation des doctorants, et en harmonisant la communication au travers de sites Internet présentant une structure commune.
- Cette ED répond bien à l'ensemble des critères d'évaluation, et sa direction fait preuve d'un grand dynamisme qu'on espère retrouver dans la nouvelle ED fusionnée.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A+
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C):A+

Observations de l'établissement)



Pas d'observations transmises par l'établissement.